

AVRIL
2021 #
N°42



Aouste sur Sye
en biovallée®

LETTRE D'INFORMATION

La Sur Sye

Édit

Investir pour l'avenir

Deux gros projets vont voir le jour cette année. Lancer la rénovation de la mairie et d'une partie de l'école élémentaire c'est agir pour réduire la consommation énergétique comme nous l'avons déjà fait avec les travaux à la salle des fêtes. C'est bon pour le climat et c'est bon pour notre budget communal à venir.

Réaliser deux belvédères en rive droite, un en amont du pont du 8 mai 1945 et le deuxième en aval, c'est faire honneur à notre rivière Drôme tout en magnifiant nos paysages. Frissons garantis. Deux têtes de pont pour une réalité augmentée de notre village. Avenir d'attractivité assurée.

Le tout nouveau verger communal avec l'opération Biovallée « Sous les arbres... Rejoignons nous » est un pas de plus pour faire grandir nos écoliers jusqu'à maturité. Apprenons la Nature pour mieux la protéger. Avoir répondu à l'appel à projet numérique des écoles, c'est pouvoir équiper nos élèves d'outils qu'ils utiliseront demain.

S'engager dans une étude pour arriver à garder en eau le canal de la Gervanne à la Sye c'est espérer permettre aux agriculteurs d'arroser leur culture et aux jardiniers leur potager.

S'engager avec les communes de Piégros La Clastre et Mirabel et Blacons sur l'étude de faisabilité d'une cuisine centrale, c'est pouvoir offrir à nos enfants une nourriture de qualité avec des produits issus de l'agriculture locale. Le climat et la santé ne sont-ils pas dans nos assiettes ?

Profitez du réveil de la Nature et protégez-vous tout en prenant soin des autres.

Beau printemps à tous !

Denis Benoit

Maire d'Aouste
et Président de la CCCPS



Le tabac presse couplé à des services postaux : un beau projet

La Poste ayant fermé son bureau aoustois en 2020, la mairie, propriétaire du bâtiment vacant, a décidé de le céder pour 130 000 euros à Sylvain et Florence Benoit. Ces derniers voient dans ce rachat une double opportunité.

Celle d'abord de développer leur activité actuelle de tabac-presse d'y Sye à travers une superficie doublée (de 40 m² à 75 m²).

Ce nouvel espace permettra ainsi d'amplifier certains services : mise en valeur de la presse, développement du choix en cigarettes électroniques, du rayon librairie en partenariat avec la librairie la Balançoire de Crest, de la carterie et création d'un espace vins et produits régionaux, fleurs... .

Celle ensuite de faire office de relais poste afin de proposer certains services antérieurement rendus par la Poste : retraits d'argent, envois de lettres recommandées, retraits et envois de colis. De quoi assurer une continuité.

Pour cela Sylvain et Florence Benoit sont en passe de signer une convention avec la Poste. Les premiers travaux ont débuté avec l'objectif avoué d'une ouverture durant l'été.

Huileries Richard : un point de vente appétissant



L'esthétique de la salle donne envie de s'y attarder. Le nouveau point de vente de l'huilerie Richard, situé sur la déviation et ouvert depuis mi-décembre, ouvre l'appétit en proposant une multitude d'huiles ainsi que de l'épicerie fine (tartinades, épices, confiserie...). Possibilité de dégustation des huiles. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Et si on discutait du centre-bourg ?

Lors du marché d'Auguste du 3 juin dont nous vous donnons le programme général au verso de cette lettre, vous êtes conviés entre 16h30 et 19h à un temps d'échanges sur la redynamisation du centre-bourg. Nous vous présenterons les projets de la mairie pour rendre un centre bourg attractif, sûr et paisible, recueillerons vos doléances et propositions et échangerons sur les actions qui peuvent être portées par les habitants.

Ce rendez-vous citoyen se déroulera, selon les conditions sanitaires et météorologiques, à l'intérieur de la salle des fêtes ou sur son parvis.

Au printemps, tout est permis !

Quand le printemps sort le bout de son nez, c'est bien connu, les mains vertes s'activent. C'est donc le moment de profiter pleinement du permis de végétaliser qu'a mis en place la commune depuis 2018.

L'objectif avoué : embellir et conférer un bel agrément au village. Quelques idées de vos possibles contributions sur le domaine public : le fleurissement d'un espace vert communal de pleine terre devant chez vous, ou d'une jardinière dans la rue, une plantation en pied de façade...

Vous pouvez solliciter un permis de végétaliser en mairie. Un délai de deux semaines est à prévoir avant la délivrance du permis. Une fois l'autorisation accordée et la charte signée, vous pouvez planter ! Tous renseignements à l'accueil de la mairie ou sur le site internet.

LA PAROLE À

Grégory GUYON
(restaurant L'entrepote)

« J'attends avec impatience et optimisme la réouverture de l'établissement, certainement au printemps ou début de l'été selon la tournure que prendront les événements sanitaires. Je n'ai pas choisi le système de plats à emporter en raison d'un manque de rentabilité.

Ma situation n'est pas dramatique car les aides gouvernementales dont le prêt garanti m'aident grandement. A la reprise, je pense que la fréquentation au bar sera plus impactée qu'au restaurant car les personnes plus âgées hésiteront à s'y rendre, du moins dans un premier temps ».

La **Sur Sye**

Focus sur les investissements 2021

La **Sur Sye**

Les principaux investissements

Le choix des investissements à venir constitue toujours un moment important de la vie communale.

Lors de sa séance relative au vote du budget, le 6 avril dernier, le conseil municipal a donc tranché en faveur d'un certain nombre d'actions :

- Rénovation énergétique de la mairie et de l'école : 900 000 euros (dont 60% de subventions déjà acquises).
- Installation de belvédères dans le centre-bourg : 193 000 euros (dont 80% de subventions).
- Acquisition d'un terrain rue Pasteur Boegner pour l'aménagement de places de stationnement à l'entrée Est du village : 75 000 euros.
- Police municipale : acquisition d'une nouvelle voiture et aménagement d'un local plus accessible et fonctionnel (au dessus de la salle des fêtes) : 66 000 euros.
- Changement des fenêtres de la salle des fêtes : 24 400 euros.
- Changement des tapis de réception à la salle d'escalade : 20 000 euros.
- Etude, en compagnie de la commune de Mirabel-et-Blacons, sur la possibilité de garder le canal de la Gervanne en eau : 14 500 euros.
- Achat de matériel pour les écoles : (tablettes pour l'école élémentaire Jules Ferry, mobilier dans les classes et matériel de sport) : 13 000 euros.

Le budget 2021 prévoit par ailleurs le financement d'autres projets, représentant des sommes plus modestes, mais contribuant bel et bien au cadre de vie aoustois : acquisition de mobiliers urbains (tables, bancs, illuminations, habillage bois de points d'apports volontaires), améliorations diverses sur les bâtiments communaux, aménagement d'un verger communal, études diverses dont celle, en collaboration avec les communes de Piégros-la-Clastre et de Mirabel-et-Blacons, portant sur l'opportunité de construire une cuisine centrale.



DES BELVÉDÈRES, panorama idéal sur les merveilles de la nature....

D'ici quelques mois débiteront les travaux d'aménagement de deux belvédères, en tête de pont. Une manière différente d'admirer la nature qui nous entoure...

C'est l'un des investissements clefs de l'année 2021. En consacrant 193 000 euros à l'installation de belvédères, la commune met la première pierre à l'édifice d'un vaste réaménagement du centre-bourg qui verra notamment les transformations des places de l'église et de la poste.

Ce projet global au coût estimé à 1,3 millions d'euros et dont le cabinet BigBang assure la maîtrise d'ouvrage urbaine et paysagère a déjà été largement débattu en commission d'aménagement et en réunion publique.

Débiteront donc d'ici quelques mois les travaux d'aménagement de belvédères installés en tête de pont, l'un à l'ouest de 20 m², l'autre, plus petit, à l'est : « Ils permettront de magnifier la vue sur la rivière Drôme, les 3 Becs et la

forêt de Saou » assure le maire d'Aouste, Denis Benoit.

Ces balcons seront portés dans leur structure par des poutres métalliques prolongées sous la voirie. Le sol, en caillebotis métallique, provoquera le délicieux frisson de voir la Drôme couler sous ses pieds. De plus, le parapet, à proximité du pont, sera rendu transparent sur 5 mètres. De quoi, pour les jeunes enfants, voir la Drôme à leur hauteur !

Pour cette réalisation qui, à n'en pas douter, confèrera un nouvel attrait à la commune, la municipalité a obtenu le taux de subventions particulièrement élevé de 80 % (50 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du plan de relance et 30 % par le Département).

Dans et autour de la salle des fêtes

FENÊTRES AU TOP

Amélioration substantielle de l'éclairage, volets roulants électriques, plus faciles à manoeuvrer que l'ancien système : les cinq nouvelles fenêtres de la salle des fêtes posées en février 2021 par la société GM menuiseries cumulent les avantages.

Ces châssis respectent des normes énergétiques élevées donnant droit à une subvention de 50 % du SDED (Syndicat Départemental d'Energies dans la Drôme) sur le montant total de 24 400 euros. Un bel exemple des améliorations entreprises par la commune sur ses bâtiments publics.

AMENAGEMENT PAYSAGER

L'espace situé entre la guinguette et les jeux de pétanque s'est métarmorphosé. L'accès aux berges de la Drôme, rive gauche, y est facilité et l'environnement, très agréable, se nourrit de différentes plantations. D'autres arbres sortiront de terre à l'automne. Par ailleurs 6 nouveaux bancs seront installés, en complément de ceux déjà mis en place dont un, qui brille par son originalité, mérite une petite explication. Il provient en effet de la ville de Rotterdam (Pays bas), fruit d'un échange de bancs entre la ville néerlandaise et Aouste. Cette opération s'est inscrite dans le cadre des projets artistiques Commermub et Droom.

Un rappel : cet espace, idéal pour profiter des beaux jours, abrite la guinguette Mimi et Coco dont la réouverture est prévue pour le 29 avril. Et en fonction des températures, les marchés d'Auguste pourraient aussi ponctuellement élire domicile au sein de cet univers verdoyant et apaisant.

Opération anti gaspi à la mairie et à l'école

Avec 900 000 euros investis, la rénovation énergétique de la mairie et d'une partie de l'école constitue la plus grosse opération de l'année 2021. Avec en prime un réaménagement de l'hôtel de ville.



L'accueil de la mairie sera reconfiguré

Construits en 1913, la mairie et une bonne partie de l'école Jules Ferry ont l'âge de leurs artères architecturales. Ce bâtiment mérite donc une profonde rénovation énergétique. Car les dépenses dans ce domaine, de l'ordre de 22 000 euros par an, flambent. Trop, beaucoup trop pour les responsables municipaux qui vont actionner deux leviers pour réduire les charges : une isolation thermique performante via des matériaux nobles comme l'enduit chaux/chanvre local ou la fibre de bois; un système de chauffage moins dispendieux grâce à cette nouvelle isolation qui permettra à la chaudière à gaz déjà installée de donner sa pleine mesure et de supplanter par ce biais les actuels convecteurs électriques.

Sont concernés la mairie dans sa globalité, quatre classes de l'école et deux pièces de l'espace périscolaire, soit une surface totale de 586 m².

La commune va profiter de ces travaux d'envergure pour faire d'une pierre deux coups. Les locaux de la mairie seront réorganisés de manière à fournir aux aoustois un meilleur service et au personnel des conditions de travail améliorées. Ainsi, à titre d'exemple, l'accueil de la mairie sera reconfiguré pour mieux recevoir les usagers. De même les bureaux seront repensés et une surface complémentaire de 20 m² sera créée en mezzanine. Ce réaménagement optimal est le fruit d'un travail de concertation entre le cabinet d'architecture E-Cohabiter et un comité d'agents et d'élus communaux.

Enfin il sera mis un terme à certains dysfonctionnements (mise aux normes du système sécurité-incendie, problèmes d'étanchéité, vétusté de l'installation électrique...).

Ce projet est conséquent avec 890 000 euros H.T investis dont 60 % déjà pris en charge par le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat. Malgré la crise sanitaire, il suit son chemin et les travaux devraient débuter au cours du second semestre 2021. Pendant la réhabilitation de la mairie, l'accueil sera déplacé vers un autre bâtiment dont nous vous communiquerons les coordonnées au moment venu.

Verger communal : quand la volonté porte ses fruits....

Le tout nouveau verger communal, appelé à se développer, répond à une forte demande du corps enseignant de favoriser une relation privilégiée des enfants à la nature. Et la municipalité s'implique totalement dans cette initiative

Le 15 mars dernier était jour de joie et de concrétisation. Ce jour-là, les classes de l'école élémentaire Jules Ferry des institutrices Lydie Gérard (25 élèves de CP) et Christelle Humbert, (20 élèves de CE1-CE2)

accompagnées de quelques parents d'élèves, plantaient les 13 premiers arbres (2 cerisiers, 5 pommiers, 4 poiriers et 2 amandiers) du tout nouveau verger communal baptisé « Les fruits des écoliers ».

Des arbres gracieusement fournis par les pépinières Veauvy dans le cadre de l'opération Biovallée « Sous les arbres... Rejoignons nous » et dont la récolte des fruits interviendra pendant la période scolaire. Pour le plus grand bonheur des enfants lesquels, ce 15 mars, se sont aussi transformés en explorateurs en herbe à travers différents ateliers (recherche de petites bêtes dans la terre, empreintes d'écorces et dessins d'arbres...).

Toutes les semaines, les petits des deux classes se rendent au verger pour l'arrosage et l'entretien des arbres... et pour une observation attendrie de leurs « oeuvres ». Séduite par cette initiative, la municipalité aoustoise a souhaité abonder financièrement comme le précise Sébastien Choupas, adjoint délégué à la transition écologique :

« De fait, il est logique que nous intervenions car au départ il y avait deux projets de verger, l'un porté par la commune, l'autre par l'école. Nous avons réuni nos idées pour en faire une seule et même réalisation, plus ambitieuse ». Dans

le budget 2021, la mairie a donc prévu les financements nécessaires pour équiper ce verger communal : irrigation, cabanon de jardin et toilettes sèches, cheminements,

plantations à l'hiver prochain... De plus les services techniques seront également mis à contribution. Un autre acteur entre dans la boucle : l'atelier des Alvéoles. Cette structure, mi bureau d'étude-mi organisme de formation, située à Cobonne, viendra prêter main forte durant les trois prochaines années en apportant ses conseils sur les modes de plantation, sur les variétés d'arbres à sélectionner et en animant des ateliers pédagogiques.

Ce n'est que le début d'une belle aventure. De nouveaux arbres sont appelés à naître dans les prochains mois. Avec, aussi, toute une réflexion à engager sur la valorisation des déchets alimentaires et la transformation des fruits.

« Les fruits des écoliers » n'ont pas fini de faire parler d'eux....



Séance d'arrosage pour les enfants

LA PAROLE À

**Lydie Gérard
(professeur des écoles)**

« Ce verger communal a une vraie portée pédagogique. Il s'intègre complètement dans l'esprit de l'école : favoriser une relation privilégiée de chaque enfant avec la nature.

Les plantations de mars ne sont qu'une première étape. Il est envisagé à l'automne ou à l'hiver prochain de mettre en terre de nouvelles espèces comme des plaquemiers, des groseillers, des framboisiers et même de la vigne.

J'espère qu'un espace protégé sous tonnelle pourra voir le jour car il permettrait aux professeurs des écoles d'y faire cours de temps en temps. N'oublions pas qu'il nous faut, de l'école, à peine 5 minutes pour y accéder à pied, c'est appréciable ».

Brève

Données à la vitesse de la lumière

Patience... Encore quelques mois et Aouste pourra disposer de la fibre qui supplantera l'ADSL, lequel s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre beaucoup moins performant. D'un point de vue technologique, la fibre optique est un fil de verre transparent très fin, qui véhicule, via un signal lumineux, une grande quantité d'informations à très grande vitesse (la télévision, le téléphone, la visioconférence ou des données informatiques...) Pour comprendre la nature des travaux en cours, vous pouvez consulter le site du syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique).

Panne de réseau : faire face au désarroi des abonnés d'Orange

Dans la nuit du 16 au 17 février, un incendie d'origine criminelle ravageait les équipements techniques du bâtiment du groupe télécom Orange à Crest, occasionnant sur une bonne partie de la vallée de la Drôme d'importants dégâts sur le réseau téléphonique ou internet.

Aouste a bien sûr été impacté par cet acte de vandalisme. Des mesures provisoires ont été prises rapidement par la CCCPS (salle connectée) et Orange (clefs 4G, renforcement temporaire du réseau).

Le 1er mars, le conseil municipal d'Aouste a condamné fermement les sabotages des installations téléphoniques qui mettent en danger les personnes, les commerces et les services publics. Il a aussi prévu d'enclencher la révision du Plan Communal de Sauvegarde, outil qui permet de penser en amont et de préparer les actions à mettre en œuvre en cas d'événements majeurs (naturels, technologiques ou sanitaires).

Concours photo mode printemps

Le concours photo lancé par la mairie se poursuit avec la saison printemps. Vous avez jusqu'au 30 juin pour envoyer vos clichés qui concernent, rappelons-le, trois thèmes de la commune : patrimoine bâti et culturel, environnement naturel et vie aoustoise.

En septembre, les photos sélectionnées depuis le lancement du concours seront exposées à la médiathèque.

Aouste en légère croissance démographique

Au 1er janvier 2021, la dernière mise à jour de l'Insee montre une légère augmentation de la population aoustoise. La commune compte en effet désormais 2578 habitants contre 2524 en 2017, ce qui dénote un certain dynamisme de la commune. Rappelons que le nombre d'habitant n'est pas neutre. Plus une commune est peuplée, plus la participation financière de l'Etat pour son fonctionnement est importante.

Quand les rapaces chassent les pigeons

La prolifération des pigeons en centre village, avec ses dépôts acides de fiente, pose un problème de salubrité publique. Et les doléances des aoustois en la matière n'ont cessé d'augmenter. C'est pourquoi la municipalité a fait appel à la société Drôme Capture Environnement (Châteauneuf-sur-Isère) qui intervient, via des rapaces (faucons, buses, aigles), pour effaroucher ou capturer des populations de volatiles, vecteur de nuisances. Sur Aouste, l'opération s'est déroulée entre le 15 et le 20 février, avec quatre buses de Harris. Eclairage public éteint à partir de 20h, les ruelles du vieux bourg et les cours privées des propriétaires ont été le théâtre d'un scénario bien rodé : le fauconnier, en l'occurrence Christophe Puzin, éclaire le pigeon d'un faisceau lumineux et la buse attrape le pigeon que le fauconnier récupère. En complément à cette technique, des pigeons ont également été tirés à la carabine à air comprimé. Au total, 69 d'entre eux ont été prélevés au cours de cette semaine, soit environ 80 % de la population volatile sur place.

Pour autant, rien n'est jamais gagné dans ce combat même si la colonie mettra des années à se reconstituer. Deux principes de base pour conforter cette opération: ne pas nourrir les pigeons restants et boucher les trous sur les façades et les accès aux combles et greniers pour empêcher les pigeons de nicher.



Organisés par la mairie, les marchés d'Auguste reprennent du service à partir du 29 avril, tous les jeudis durant l'été. L'occasion de côtoyer des producteurs, artisans et commerçants, de se restaurer sur place, de participer aux animations organisées certains jeudis, et de vibrer au son de la musique de la guinguette toute proche « Mimi et Coco ». Et de faire le plein de convivialité !

Travail estival aux aurores pour les services techniques

L'été venu, travailler en pleine canicule n'est pas une sinécure. D'où la décision du conseil municipal d'aménager des horaires spécifiques en faveur du personnel des services techniques pour ménager leur santé.

Les cinq agents permanents prendront ainsi leur service une heure plus tôt le matin (à 6h au lieu de 7h) et quitteront leur travail à 13h 45 au lieu de 15h entre le 1er juillet et le 30 août.

Le vaccin sans sourciller

Pour endiguer la vague épidémique et vaincre la Covid 19, la vaccination s'impose comme la seule solution rationnelle. Même si la liberté de choix est laissée à chacun, se faire vacciner est un acte citoyen qu'il est préférable d'accomplir.

La mairie d'Aouste est le relais dans la campagne de vaccination. Pour connaître les coordonnées des centres, vous pouvez composer le 0800 009 110 ou consulter le site www.sante.fr.

Pour autant, ne baissons pas la garde. Les gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains au savon ou à défaut gel hydroalcoolique, aération des pièces...) sont toujours autant indispensables !

PERMANENCES

Secrétariat de Mairie : lundi de 14h à 17h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, samedi de 9h à 12h / 04 75 25 04 20
Site web : mairie-aouste-sur-sye.fr

Permanence du maire : sur rendez-vous.
Permanence des élus : dernier samedi du mois, de 10 à 12h

Déchetterie : mardi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Médiathèque : mardi de 16h 30 à 19 h, mercredi de 8h30 à 17h, jeudi de 16h 30 à 19h et vendredi de 16h30 à 18h

Communauté de Communes

"Cœur de Drôme" : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30, et sur rendez-vous (Chemin des Senteurs). Accueil téléphonique de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 16h / 04 75 40 03 89

Conseiller Départemental (Muriel Paret) :

1^{er} vendredi de chaque mois, de 10h à 12h
Conciliateur de justice : Didier Lalanne, sur rendez-vous / 06 64 95 70 28

Assistante sociale : sur rendez-vous, au centre médico social de Crest / 04 75 25 84 30

Consultation des nourrissons :

le 2^{ème} vendredi du mois de 14 à 15h à Blanchelaine

Aides à domicile : mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi de 8h30 à 12h (Espace Gaston Buis) / 04 75 25 06 75

Éducateurs/médiateurs : mardi de 17h à 18h (MJC Nini Chaize) et sur rendez-vous / 06 37 33 94 13 ou 06 83 46 59 52

Syndicat intercommunal des eaux SMPAS (Espace les Cascades, Mirabel et Blacons, Saillans) : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / 04 75 40 06 06